



Épargner en vue des dépenses à court terme

Vous songez à partir en vacances ou peut-être à acquérir un nouveau véhicule? Tout comme votre épargne-retraite ne devrait pas servir à autre chose qu'à votre revenu de retraite, on estime qu'il est tout aussi judicieux d'ouvrir un compte d'épargne distinct pour satisfaire à vos besoins immédiats comme l'achat d'une voiture, un voyage, le versement initial pour l'achat d'une maison, des rénovations ou encore un fonds de prévoyance en cas de perte d'emploi ou de dépenses imprévues.

Demandez-vous d'abord de combien d'argent vous aurez besoin, et à quelle date. Il sera facile ensuite de calculer combien vous devrez mettre de côté chaque mois pour atteindre votre objectif.

Voici un exemple. Si vous envisagez des vacances avec votre famille dans un an d'ici et qu'il vous en coûtera environ 7 500 \$, vous devrez mettre de côté 625 \$ par mois pour y arriver.

Maintenant que vous savez combien d'argent mettre de côté, il vous reste à choisir le meilleur instrument d'épargne. Votre matelas peut vous sembler une cachette sûre, mais ne vous attendez pas à des intérêts mirobolants. Il existe de nombreux types d'instruments d'épargne, mais il importe de bien en comprendre les différences pour choisir celui qui répond le mieux à vos besoins.

COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT (CELI)

Le CELI constitue pour les Canadiens âgés d'au moins 18 ans un excellent moyen d'épargner en vue d'un objectif rapproché. Votre argent y fructifie à l'abri de l'impôt et vous pouvez le retirer facilement quand vous en avez besoin. Vous y versez des dollars après impôt, en respectant le plafond de cotisation établi chaque année. Pour connaître le plafond de cotisation annuel, adressez-vous à l'Agence du revenu du Canada. Si vous ne versez pas la cotisation maximale, vos droits de cotisation seront reportés : vous ne les perdrez jamais. Si vous retirez une somme de votre CELI, vos droits de cotisation seront augmentés d'autant l'année suivante, ce qui vous permettra d'épargner en vue d'un autre objectif. Des frais de retrait peuvent toutefois s'appliquer. L'actif de votre CELI peut être placé dans divers instruments de placement produisant des rendements différents. Évitez toutefois les risques trop grands, puisque votre horizon de placement est limité.

RÉGIME D'ÉPARGNE NON ENREGISTRÉ (RENE)

Le RENE est une autre excellente solution pour des placements de courte durée. Vous y versez des dollars après impôt, comme dans le cas du CELI, sauf que le produit de vos placements est imposable annuellement et au moment où vous le retirez. Il n'y a ni limite d'âge ni plafond de cotisation : vous pouvez donc mettre de côté autant d'argent que vous voulez, quand bon vous semble. Ici aussi, des frais peuvent s'appliquer. Votre épargne non enregistrée peut être placée dans divers instruments de placement produisant des rendements différents. Ici aussi, évitez les risques trop grands, puisque votre horizon de placement est limité.

COMPTES BANCAIRES

Les comptes bancaires constituent un autre endroit sûr où placer l'argent dont vous aurez besoin dans un avenir rapproché. Il vous suffit de choisir le type de compte (d'épargne, de chèque, à taux d'intérêt élevé, etc.) qui vous convient le mieux. Ces comptes rapportent toutefois des intérêts moins élevés, dans la plupart des cas. Selon le type de compte, des frais d'opération peuvent aussi s'appliquer.

N'OUBLIEZ PAS QUE VOUS POURSUIVEZ UN OBJECTIF À COURT TERME OU QUE VOUS CHERCHEZ À VOUS CONSTITUER UN FONDS D'URGENCE. PAR CONSÉQUENT,

- vous devez être libre de retirer votre argent quand bon vous semble;
- vous avez intérêt à éviter les frais de retrait, dans la mesure du possible;
- vous souhaitez que votre placement vous rapporte un peu, sans risque excessif, car vous n'auriez pas le temps de vous remettre d'une perte éventuelle; les fonds garantis ou à revenu fixe se prêtent le mieux à ce type d'objectif, car ils présentent de très faibles risques de perte.

En résumé, si vous caressez le projet d'un voyage exotique ou rêvez d'une nouvelle voiture, prenez le temps d'estimer vos besoins et de planifier l'épargne dont vous aurez besoin.

